

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 23 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le 23 juillet, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle culturelle du LIDO à Lezoux, après convocations légales en date du 16 juillet 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT

Etaient présents :

Mme Josiane HUGUET	Mme Claire GATTI
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Cédric DAUDUIT
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Patricia LACHAMP
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Patrick GIRAUD	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda BOILON	Mme Michelle CIERGE
M. Alain COSSON	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
M. Guillaume FRICKER	Mme Séverine VIAL
Mme Sylvie ROCHE	M. Yannick DUPOUÉ
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Bernadette RIOS	

**VOTE :** En exercice : 35

Présents : 25 / Représentés : 8

Votants : 33

Votaient par procuration :

Mme Julie MONTBRIZON (à M. Patrick GIRAUD)  
M. Daniel PEYNON (à Mme Élisabeth BRUSSAT)  
Mme Annick FORESTIER (à Mme Josiane HUGUET)  
Mme Marie-France MARMY (à M. Alain COSSON)  
Mme Catherine MORAND (à M. Christian BOURNAT)  
Mme Anne-Marie OLIVON (à Mme Sylvie ROCHE)  
M. Bruno BOSLOUP (à Mme Bernadette RIOS)  
M. Antoine LUCAS (à M. Yannick DUPOUÉ)

Absents :

M. Thierry TISSERAND  
M. Florent MONEYRON

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : POLE ACCUEIL PETITE ENFANCE - ATELIERS MOTRICITÉ 2020/2021 -  
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION**

**POLE ACCUEIL PETITE ENFANCE  
ATELIERS MOTRICITÉ 2020/2021  
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION**

\*\*\*\*\*

Madame la Présidente informe l'Assemblée que la communauté de communes Entre Dore et Allier proposera en 2020/2021, dans le cadre des missions du pôle accueil petite enfance des ateliers de motricité destinés aux enfants des assistants maternels et familles du territoire.

Pour ce faire dans l'attente des travaux de réhabilitation du centre culturel et sportif d'Orléat à Pont Astier, les ateliers de motricité organisés par le PAPE pour la période scolaire de septembre 2020 à juin 2021 se dérouleront à la salle des fêtes de Peschadoires.

Par conséquent, il convient de signer une convention pour la mise à disposition de la salle de la commune à la CCEDA à titre gratuit afin de définir des modalités d'accueil et de stockage du matériel pour ces 6 semaines d'atelier.

Par conséquent, Madame la Présidente propose à l'Assemblée de l'autoriser à signer la convention de mise à disposition avec la commune de Peschadoires.

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes APPROUVE, la proposition de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 28 juillet 2020

Signé par Élisabeth BRUSSAT